canton de vaud
LIBERTÉ ET PATRIE

Grand Conseil
Secrétariat général
Pl. du Château 6
1014 Lausanne

Simple question

(formulaire de dépôt)

A remplir par le Secrétariat du Grand Conseil

N° de tiré à part : 16_QUE_042

Déposé le : 02.02.16

Scanné le : _____

Art. 113 et 114 LGC La simple question consiste en une demande écrite de renseignement sur un objet déterminé du Gouvernement, de son administration ou sur des sujets d'actualité. Elle porte sur une compétence propre ou déléguée du CE. La simple question et la réponse du CE sont envoyées aux députés, mais ne sont pas portées à l'ordre du jour des séances du GC (pas de débat).
Délai de réponse dès le renvoi au CE : un mois.

Titre de la simple question

Quelles sont les communautés religieuses intéressées à obtenir la reconnaissance d'intérêt public?

Texte déposé

Le Conseil d'Etat peut-il informer le Grand Conseil sur le nombre et l'identité des communautés religieuses ayant fait part d'un intérêt pour l'obtention du statut d'intérêt public ? Le Conseil d'Etat est prié de mentionner toutes les communautés ayant pris contact avec lui à ce sujet, en précisant s'il s'agit d'une simple demande de renseignements ou d'une volonté de s'inscrire concrètement dans la démarche de reconnaissance.

Commentaire(s)

Nom et prénom de l'auteur : Signature :

Despot Fabienne

Nom(s) et prénom(s) du (des) consort(s) : Signature(s) :

Merci d'envoyer une copie à la boîte mail du Bulletin : bulletin.grandconseil@vd.ch